



Association Française des Ambulanciers SMUR et Hospitaliers

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AFASH fait le constat d'une impasse sur la gestion des services hospitaliers et préhospitaliers.

La saturation des services met en péril la réalisation de nos missions de service public.

Dans ce contexte, en lien avec le Collectif inter-Urgences et inter-Hôpitaux, nous soutenons l'appel à la mobilisation de l'ensemble des personnels hospitaliers (administratifs, techniques, médicaux et paramédicaux) : nous sommes tous concernés.

Les trois axes de revendication :

- 1 / l'arrêt des fermetures de lits hospitaliers,
- 2/ l'augmentation des effectifs à hauteur des besoins, et la régularisation des emplois précaires,
- 3/ une augmentation de salaire de 300 euros par mois pour tous les personnels.

Les trois demandes de l'AFASH :

- 1/ la mise en conformité des 150 SMUR hors réglementation sur la composition de l'équipe (absence d'ambulancier diplômé d'état),
- 2/ la régularisation du statut des ambulanciers de la Fonction Publique Hospitalière en tant que personnels de la filière « soignante » comme l'ensemble des professionnels de santé,
- 3/ Prise en compte de la pénibilité du métier d'ambulancier dans la Fonction Publique.

Nous sommes persuadés que l'hôpital a atteint un point de rupture : la politique économique engagée depuis plusieurs années entraîne des effets préjudiciables à son bon fonctionnement. Les effectifs sont insuffisants et ne nous permettent plus de répondre de façon adaptée aux missions qui nous sont confiées.

Le flux tendu permanent n'est plus supportable.

Des mesures d'urgence sur les trois axes de revendications ainsi que sur les trois demandes sont d'une nécessité absolue.

Le 2 octobre 2019

Mail : contact@afash.fr